

**Conseil économique et social**Distr. générale
3 février 2016Français
Original: anglais**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-douzième session**

Bangkok, 15-19 mai 2016

Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire**de la Commission, y compris les activités des institutions****régionales: technologies de l'information et de la communication****Rapport du Conseil d'administration du Centre
Asie-Pacifique de formation aux technologies de
l'information et de la communication pour le
développement sur sa dixième session***Résumé*

Le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) a tenu sa dixième session à Incheon (République de Corée) le 3 décembre 2015.

Le Conseil a pris note du programme de travail du Centre et des activités engagées dans le cadre de ses projets depuis la dernière session du Conseil et a examiné la situation administrative et financière du Centre. Il a félicité le Centre pour ses progrès et ses réalisations au fil des années et l'a invité à amplifier ses activités de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et la communication (TIC) à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Conseil a approuvé le programme de travail du Centre pour 2016, dont les programmes et activités seront axés sur trois domaines thématiques, à savoir: gouvernance efficace, développement inclusif et développement résilient. Ayant accueilli avec intérêt le nouveau programme phare du Centre, intitulé « The Women and ICT Frontier Initiative (WIFI) », il a appelé le Centre à accorder la priorité au développement et à la mise en œuvre de cette initiative en 2016.

Le Conseil a recommandé de renforcer les programmes intitulés « Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics et le programme » et « Faire des jeunes d'aujourd'hui les responsables de demain », et de mieux les institutionnaliser dans la région. Il a également salué l'initiative « Gouvernement intelligent » mise en place par le Centre, qui permettra d'enrichir le programme de l'Académie par des contenus de formation approfondis, notamment dans le domaine de l'administration en ligne.

Le Conseil a recommandé de diversifier davantage les voies de diffusion des programmes du Centre. Il a également indiqué qu'il fallait promouvoir davantage les TIC pour le développement durable et accroître la visibilité du Centre à la faveur de concertations et de réunions aux niveaux mondial, régional et sous-régional.

Le Conseil a appelé les États membres à verser des contributions financières volontaires au Centre.

* E/ESCAP/72/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Recommandations	2
II. Résumé des débats	4
A. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre.....	4
B. Présentation des activités menées par le Centre depuis la neuvième session du Conseil d'administration	5
C. Concertation régionale sur le renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement en faveur d'un développement inclusif, résilient et durable.....	9
D. Présentation du programme de travail du Centre pour 2016	10
E. Date et lieu de la onzième session du Conseil d'administration	13
F. Questions diverses	13
G. Adoption du rapport	13
III. Questions d'organisation.....	13
A. Ouverture de la session	13
B. Participation.....	14
C. Élection du Bureau.....	14
D. Adoption de l'ordre du jour	14
Annexe	
Liste des documents	15

I. Recommandations

1. Le Conseil approuve le plan de travail pour 2016 du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC), qui vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États membres en ce qui concerne l'utilisation des technologies de l'information et la communication (TIC) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Centre mènera des programmes et activités dans trois domaines thématiques: la gouvernance efficace, le développement inclusif et le développement résilient.

2. Le Conseil accueille avec satisfaction le nouveau programme phare du Centre – The Women and ICT Frontier Initiative (WIFI) –, qui vise à promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et à renforcer leurs capacités dans le domaine des TIC en Asie et dans le Pacifique, et il invite le Centre à donner la priorité au développement et à la mise en œuvre de ce programme en 2016. Il recommande également de promouvoir la coopération avec les partenaires appropriés aux niveaux régional, sous-régional et national en vue de l'introduction du programme WIFI dans la région.

3. Le Conseil recommande que le programme WIFI ne se concentre pas uniquement sur les entrepreneuses existantes, mais également sur les femmes désireuses de créer leur propre entreprise. Il souligne que la participation de

la société civile et des organisations de développement est essentielle pour assurer la promotion et favoriser la mise en œuvre du programme WIFI. Le Conseil soutient le plan du Centre consistant à mettre au point une plateforme d'apprentissage à distance, estimant que cela permettrait d'élargir la portée de ses programmes.

4. Le Conseil soutient l'initiative « Gouvernement intelligent » (dénomination provisoire) du Centre, conçue pour aider les États membres à instituer une gouvernance efficace en faveur du développement durable. Il s'agira d'améliorer le programme de l'Académie en l'enrichissant de nouveaux contenus de formation – applications sur l'administration en ligne et la fourniture de données en libre accès notamment – que les États membres peuvent utiliser et personnaliser en fonction de leurs besoins et du contexte local. Cette initiative a vocation à aider les États membres à tirer parti des TIC pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable et pour la collecte de données afin d'élaborer des politiques fondées sur des données factuelles.

5. Le Conseil recommande au Centre de continuer de jouer son rôle de plateforme régionale pour la mise en commun des données d'expérience et des enseignements à retenir, tout en offrant aux États membres, notamment à l'aide de plateformes en ligne, des connaissances précieuses en matière de TIC et de mise en valeur des ressources humaines.

6. Notant les mesures prises actuellement par le Centre pour améliorer le campus virtuel du CAPFTIC, le Conseil lui recommande de diversifier davantage les canaux de diffusion de ses programmes en enrichissant ses contenus, et en utilisant les applications mobiles, les médias sociaux et autres médias.

7. Le Conseil souligne l'importance de mieux faire connaître les objectifs de développement durable et le rôle fondamental de la mise en valeur des ressources humaines en matière de TIC pour le développement durable. Il appelle le Centre à sensibiliser davantage le public à ces questions par le biais de ses programmes de renforcement des capacités. Par ailleurs, il l'invite à intensifier ses activités de sensibilisation sur les TIC au service du développement durable. Le Conseil recommande également au Centre d'accroître sa visibilité à l'occasion des concertations et réunions organisées aux niveaux mondial, régional et sous-régional.

8. Ayant examiné la situation administrative et financière du Centre, le Conseil remercie la République de Corée, pays hôte, pour l'appui financier qu'elle n'a cessé d'apporter au Centre, ainsi que les autres États membres pour leurs contributions volontaires et en nature. Le Conseil appelle tous les États membres à apporter des contributions financières aux programmes et activités du Centre.

II. Résumé des débats

9. Le Conseil d'administration était saisi des documents ci-après:
- a) Administrative and financial status of APCICT (E/ESCAP/APCICT/GC(10)/2);
 - b) Work programme and project activities of APCICT (E/ESCAP/APCICT/GC(10)/3);
 - c) APCICT work programme for 2016;
 - d) Brief on the Centre's Academy of ICT Essentials for Government Leaders (Academy) programme;
 - e) Brief on the Centre's Turning Today's Youth into Tomorrow's Leaders programme;
 - f) Brief on the APCICT Virtual Academy;
 - g) APCICT online platforms: facilitating learning and knowledge sharing;
 - h) APCICT research and knowledge sharing;
 - i) APCICT media outreach;
10. Des exposés ont été faits par le Directeur du Centre.

A. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre

11. Des informations ont été fournies au Conseil d'administration concernant l'administration et la gestion du Centre, notamment ses effectifs et son organigramme.

12. L'état financier du Centre a été présenté au Conseil, ainsi qu'un aperçu du soutien institutionnel et financier fourni par la République de Corée, pays hôte, par l'intermédiaire de la ville d'Incheon et du Ministère de la science, des technologies de l'information et de la communication, et de la planification. Un appui financier supplémentaire a également été fourni par l'intermédiaire du Fonds de coopération Corée-CESAP et de l'Agence coréenne pour la sécurité sur Internet.

13. Des contributions volontaires ont été reçues du Cambodge, de la Thaïlande et de Macao (Chine). Les représentantes de l'Inde et de Sri Lanka ont informé le Conseil que leurs gouvernements s'acquitteraient des contributions qu'ils s'étaient engagés à verser lors de la soixante et onzième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

14. Le Conseil a également été informé des contributions en nature fournies par les partenaires du Centre, qui permettent de mieux soutenir l'exécution de ses programmes et leur institutionnalisation dans la région. Ces contributions ont été faites sous forme de ressources logistiques et humaines destinées à l'organisation de formations et d'ateliers, à l'adaptation au public local des contenus de formation et des cours proposés par le campus virtuel du CAPFTIC, ainsi qu'à la diffusion des produits de connaissance du Centre.

B. Présentation des activités menées par le Centre depuis la neuvième session du Conseil d'administration

15. Le Conseil a été informé du programme de travail et des activités engagées au titre des projets entrepris par le Centre dans ses différents domaines d'activité, notamment la formation, la recherche, l'apprentissage et les plateformes en ligne, les services consultatifs et la sensibilisation et la communication, ainsi qu'en tant que plateforme régionale pour le partage des connaissances et la coopération.

16. Depuis la neuvième session du Conseil, le Centre a continué de renforcer et d'institutionnaliser ses deux programmes phares en Asie et dans le Pacifique, à savoir l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics et le programme « Faire des jeunes d'aujourd'hui les responsables de demain ». Il a mis sur pied un troisième programme phare, le programme Women and ICT Frontier Initiative (WIFI), qui élargit les activités du Centre dans le domaine du renforcement des capacités en matière de TIC au profit des femmes et des communautés rurales.

17. Le Conseil a été informé que le programme de l'Académie a été lancé dans 30 pays en coopération avec les partenaires régionaux, sous-régionaux et nationaux. Il l'avait également été en Asie occidentale, en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

18. Depuis la neuvième session du Conseil, 30 nouvelles activités de l'Académie avaient été organisées par le Centre et ses partenaires, portant le nombre total d'activités à 296 en 2015, contre 266 en 2014. De plus, le nombre d'inscriptions aux cours en ligne du campus virtuel du CAPFTIC ne cessait d'augmenter et plus de 30 000 fonctionnaires, responsables des politiques, formateurs et autres responsables venus de 152 pays ont bénéficié du programme depuis 2008.

19. Le Centre a aidé ses partenaires nationaux à adapter et à traduire les modules de l'Académie, qui sont désormais disponibles dans 16 langues. Depuis la neuvième session, les 11 modules de l'Académie, ainsi que neuf autres produits de connaissance du Centre, ont été traduits en perse par le Ministère des technologies de la communication et de l'information de la République islamique d'Iran. Les modules 1 à 4 de l'Académie ont été adaptés en arabe par la CESAO.

20. Le Conseil a été informé de la stratégie du Centre dite « T-strategy¹ » sur le renforcement des capacités en matière de TIC. Cette stratégie vise à accroître l'impact des programmes du Centre, non seulement en élargissant leur portée (nouveaux groupes de bénéficiaires et diversification des modules), mais également en approfondissant les contenus (modules approfondis et spécialisés).

21. Appliquant cette « T-Strategy » à ses formations à l'administration en ligne, le CAPFTIC a mené une étude à l'échelle mondiale en vue d'évaluer l'état actuel des besoins de formation dans ce domaine. Y ont participé plus de 347 experts de l'administration en ligne des régions Asie et Pacifique,

¹ La barre horizontale de la lettre T représente la diversification des sujets traités par l'Académie dans le but de toucher un plus large éventail de groupes de bénéficiaires. La barre verticale signifie que les sujets très demandés seront étudiés de manière plus approfondie et poussée, que les contenus élaborés seront plus détaillés et que les modules seront davantage utilisés. Cette démarche a été appelée la T-Strategy du renforcement des capacités en matière de TIC.

Afrique, Europe, Amérique latine et Caraïbes, et Asie occidentale. Pour cette dernière région, l'étude a été réalisée avec le soutien de la CESAO, avec la participation de 172 répondants. Les résultats de l'étude, présentés à l'occasion de la concertation régionale et réunion annuelle des partenaires qui s'est tenue du 1^{er} au 4 décembre 2015 à Incheon (République de Corée), servent de cadre de référence pour le CAPFTIC pour définir les domaines à aborder et le degré de détail du module de niveau avancé sur l'administration en ligne de l'Académie qui sera mis au point en 2016.

22. Le Conseil a été informé des nouveaux éléments de formation sur l'utilisation des médias sociaux pour la gestion des risques de catastrophe mis au point par le CAPFTIC. Le Centre a élaboré un Manuel sur les médias sociaux et la gestion des risques de catastrophe et a par ailleurs actualisé le module 9 de l'Académie (les TIC pour la gestion des risques de catastrophe) pour y incorporer les applications des médias sociaux.

23. Le Conseil a été informé des divers ateliers de renforcement des capacités organisés par le Centre dans le cadre de l'Académie depuis sa neuvième session. Il s'agissait notamment d'ateliers de formation des formateurs au Bhoutan, en République islamique d'Iran, en République démocratique populaire lao, au Myanmar, aux Philippines et à Sri Lanka. De nombreux ateliers de formation ont par ailleurs été organisés par les partenaires nationaux du Centre, sans soutien de la part de ce dernier, ce qui prouve que le programme de l'Académie fait objet d'une bonne appropriation nationale.

24. Le Conseil a également été informé de l'état du deuxième programme phare du Centre, intitulé « Faire des jeunes d'aujourd'hui les responsables de demain », dans le cadre duquel le CAPFTIC a élaboré la « série de cours d'initiation sur les TIC pour le développement destinée aux jeunes (série d'initiation) ». Il s'agit d'un programme complet consacré aux TIC pour le développement et d'une ressource d'apprentissage pratique et précieuse pour les établissements d'enseignement supérieur et les universités de l'Asie et du Pacifique.

25. La série de cours d'initiation a été diffusée dans 14 pays et introduite dans deux sous-régions. Plusieurs des questions abordées dans cette série sont désormais disponibles dans sept langues. Depuis sa neuvième session, le CAPFTIC et ses partenaires ont organisé 20 ateliers et stages de formation aux niveaux régional et national, portant le total d'activités liées à la série de cours d'initiation à 55 pour 2015, contre 35 en 2014. Plus de 130 universités de l'Asie et du Pacifique ont puisé dans le programme de cette série pour élaborer leurs programmes d'enseignement et le nombre d'étudiants et de participants aux ateliers dans la région a dépassé les 24 000.

26. Le Conseil a été informé que, depuis sa neuvième session, le CAPFTIC avait mis au point et finalisé le dernier volet de la série de cours d'initiation (volet 5) consacré aux médias sociaux au service du développement. Le Centre a également achevé le Guide de suivi et d'évaluation de la première série de cours d'initiation.

27. Le Conseil a été informé des efforts que le Centre continue de déployer pour promouvoir l'adoption du programme de la série d'initiation dans la région grâce à des ateliers et des activités de sensibilisation dans les pays. Au cours de la période considérée, le CAPFTIC et ses partenaires associés à la série d'initiation ont organisé des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation dans plusieurs pays, dont l'Azerbaïdjan, le

Myanmar et les Philippines. De nombreux ateliers organisés sous l'égide de partenaires dans le cadre de cette série se sont également tenus depuis la neuvième session.

28. Le Conseil a été informé de l'initiative d'apprentissage actif lancée par le Centre. Il s'agit d'une méthode pédagogique qui associe apprentissage en classe et travail sur le terrain au profit du développement des communautés. Pour promouvoir l'approche d'apprentissage actif dans les universités de l'ensemble de la région, le CAPFTIC a publié deux séries de publications, la « Boîte à outils sur l'apprentissage actif dans le domaine des TIC pour le développement à l'intention des facultés et des communautés » et le « Guide sur l'apprentissage actif pour les étudiants en TIC pour le développement », en partenariat avec l'Université Cornell.

29. Dans trois pays, des projets d'apprentissage actif ont également été lancés à l'initiative d'étudiants. Au Népal, le projet consistait à mettre au point un système d'information par SMS pour les travailleurs migrants ruraux (en partenariat avec l'Université de Katmandou); aux Philippines, il s'agissait de diffuser aux agriculteurs des ressources d'apprentissage à des fins de sensibilisation (en partenariat avec l'Université des Philippines-Los Baños); et en Thaïlande, le projet consistait à numériser les ressources de musées locaux pour promouvoir le tourisme local durable (en partenariat avec l'Université de Mahasarakham).

30. Le Centre a également offert des possibilités de stage et d'exposition au monde du travail à des étudiants par l'intermédiaire du programme de stages de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (en partenariat avec le Ministère des affaires étrangères de la République de Corée, l'Université Daejeon et le Réseau universitaire de l'ASEAN) et le Programme iSEED du Centre (une activité mixte de deux mois combinant sessions en personne au Centre et sessions en ligne).

31. Le Conseil a été informé que le CAPFTIC s'était lancé dans son troisième programme phare, « The Women and ICT Frontier Initiative », qui vise à renforcer les capacités en matière de TIC des entrepreneuses de la région. Cette initiative va dans le sens de l'objectif de développement durable 5 – parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles – et de sa cible 5.b, qui consiste à renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes.

32. Le Centre élabore actuellement, selon une approche participative et inclusive, quatre modules de formation relevant du programme WIFI: le module 1 sur les TIC et l'autonomisation des femmes; le module 2 sur les applications des TIC pour les entrepreneuses; le module 3 sur la gestion de projet pour les entrepreneuses; et le module 4 sur la création d'un environnement favorable (à l'intention des responsables des politiques). Un outil numérique d'évaluation des compétences en matière d'entrepreneuriat est également en cours de création pour apprécier le niveau de compétence en informatique des entrepreneuses et les aider à déterminer dans quels domaines des TIC elles devraient se perfectionner pour améliorer leur entreprise.

33. La représentante de l'Indonésie a indiqué que le programme WIFI pourrait être élargi pour profiter non seulement aux femmes ayant déjà leur entreprise, mais également à celles qui sont désireuses d'en créer une. Le représentant des Philippines a également noté que de nombreuses femmes

marginalisées pourraient recevoir une initiation aux TIC et avaient besoin de soutien pour lancer leur propre affaire.

34. Le représentant du Pakistan a fait savoir que dans son pays, 60 % des travailleurs à domicile étaient des femmes, lesquelles n'étaient pas en mesure de quitter leur domicile pour suivre des études ou une formation à l'extérieur. Une version d'apprentissage à distance du programme WIFI contribuerait donc à atteindre ces entrepreneuses à domicile.

35. La représentante de l'Inde a indiqué que, lors de l'élaboration du programme WIFI, il était important de tenir compte du fait que toutes les entrepreneuses n'avaient pas les mêmes connaissances en informatique. Par conséquent, il conviendrait de concevoir des contenus personnalisés en fonction des niveaux de compétence des intéressées. Le programme WIFI devrait non seulement cibler les responsables gouvernementaux, mais également les autres groupes de parties prenantes, notamment la société civile et les organisations de développement, ce dont est convenue également la représentante de la Thaïlande.

36. Le représentant de la République de Corée a fait savoir au Conseil que le Ministère de la science, des technologies de l'information et de la communication et de la planification avait collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Centre d'information Asie-Pacifique sur les femmes à la promotion de l'autonomisation des entrepreneuses. Il a suggéré que le CAPFTIC collabore avec ces deux entités à la mise en œuvre du programme WIFI. Le représentant a également recommandé d'axer le programme WIFI sur un seul groupe cible à la fois, telles que les entrepreneuses en difficulté, plutôt que de s'occuper de plusieurs groupes à la fois.

37. Le représentant du Cambodge a souligné qu'il importait de faire appel aux bons partenaires locaux afin d'assurer le fonctionnement et la mise en œuvre harmonieuse du programme WIFI.

38. Le Conseil a été informé des activités du Centre relatives à la mise en place d'une plateforme de concertation et de coopération régionales dans le cadre de conférences régionales et de la Réunion annuelle des partenaires. Depuis la neuvième session, le Centre avait organisé deux concertations régionales sur le thème du renforcement des capacités pour le développement durable dans le domaine des TIC pour le développement: du 25 au 28 novembre 2014 (Incheon) et du 1^{er} au 4 décembre 2015 (Incheon). Par ailleurs, le Centre a organisé la Réunion annuelle des partenaires pour donner aux partenaires du programme l'occasion de mettre en commun leurs connaissances et de débattre des nouveaux domaines d'appui en matière de renforcement des capacités. Au moment de la rédaction du présent rapport, sept Réunions des partenaires de l'Académie et quatre Réunions des partenaires de la série de cours d'initiation avaient été organisées chaque année. Depuis la neuvième session du Conseil, le Centre avait organisé deux Réunions des partenaires de l'Académie (la sixième réunion s'est tenue en novembre 2014 et la septième en décembre 2015) et deux Réunions des partenaires de la série d'initiation (la troisième réunion s'est tenue en novembre 2014 et la quatrième en décembre 2015).

39. Le Conseil a pris note des diverses ressources de savoir mises au point à l'appui de ses activités de renforcement des capacités dans le domaine des TIC. Parmi les nouvelles publications parues depuis la neuvième session, on peut citer deux numéros d'une série sur le partage de connaissances dans le

domaine de l'architecture d'entreprise et des normes de compétence, une série d'études de cas sur les critères de compétence en matière de TIC, et un dossier spécial intitulé « ICT trends: big data » (tendances dans le domaine des TIC: les mégadonnées).

40. Dans le domaine de l'apprentissage et des plateformes en ligne, le Conseil a été informé que le campus virtuel du CAPFTIC avait enregistré 931 nouvelles inscriptions, portant le nombre d'inscriptions à plus de 10 000 au total depuis le lancement de cette plateforme. Le Conseil a également été informé des initiatives prises pour moderniser le campus virtuel, à l'aide de technologies d'apprentissage en ligne grand public, comme la vidéographie, les animations, les visuels animés sur fond blanc, et les exercices interactifs en flash.

41. Le nombre de documents du Centre de coopération électronique (eCollaborative Hub), un répertoire de ressources en matière de TIC pour le développement, a augmenté pour passer de 900 en 2014 à plus de 1 100 en 2015. Les pages de ce site Web ont été consultées plus de 327 000 fois depuis son lancement en 2008.

42. Le Conseil a également été informé qu'à travers ses services consultatifs, le CAPFTIC a fourni une assistance technique aux États membres pour favoriser l'institutionnalisation du renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement dans les institutions publiques et autres organismes gouvernementaux. Il a également offert son assistance aux ministères et organismes d'enseignement supérieur pertinents ainsi qu'aux universités sur les questions d'intégration des TIC pour le développement dans les programmes d'étude.

C. Concertation régionale sur le renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement en faveur d'un développement inclusif, résilient et durable

43. La session du Conseil d'administration s'est tenue parallèlement à la Concertation régionale sur le renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement en faveur d'un développement inclusif, résilient et durable, organisée à Incheon du 1^{er} au 4 décembre 2015.

44. Les membres du Conseil ont été invités à participer aux diverses sessions thématiques et à contribuer au débat concernant la manière d'aligner le renforcement des capacités en matière de TIC dans la région avec les priorités du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette réunion a permis aux membres du Conseil d'en savoir plus sur les activités du Centre dans le domaine du renforcement des capacités, d'interagir avec les partenaires des programmes du CAPFTIC et d'apprendre qu'il y a une demande croissante des États membres pour des activités de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement. La réunion a également permis aux membres du Conseil d'être mieux placés pour fournir des orientations sur le développement des programmes du Centre.

45. La réunion a rassemblé plus de 100 participants venus de 32 pays de la région, dont des représentants de gouvernements, des milieux universitaires, de la société civile, du secteur privé, des organisations internationales ainsi que des experts dans le domaine des TIC et du renforcement des capacités.

46. Les participants ont examiné en quoi les TIC pourraient faciliter la réalisation du Programme 2030. Des séances ont été organisées pour examiner l'incidence que pourraient avoir ces technologies sur trois domaines centraux du Programme 2030 – promouvoir une gouvernance efficace, renforcer la résilience face aux catastrophes et promouvoir le développement inclusif – domaines appelant des stratégies et des contenus de renforcement des capacités adaptés.

D. Présentation du programme de travail du Centre pour 2016

47. Le Conseil a examiné le programme de travail du Centre pour 2016, qui avait été élaboré à l'appui du Programme 2030, adopté par l'Assemblée générale en septembre 2015, et conformément à ce dernier.

48. Le Conseil a été informé de la vision et des principes qui guident le Programme 2030, y compris des 17 objectifs de développement durable et des 169 cibles qui y sont associées. La mise en œuvre de ce programme passe notamment par les moyens suivants: le financement pour le développement; la science, la technologie et l'innovation, dont font partie les TIC; et des partenariats mondiaux redynamisés.

49. Le Conseil a été informé des principes fondamentaux sur lesquels le CAPFTIC s'est fondé pour élaborer le programme de travail pour 2016, à savoir: a) la nécessité d'adhérer au mandat du Centre et de tirer parti de son avantage comparatif; b) le renforcement des liens et des synergies avec la CESAP, dont il est un institut régional; c) la nécessité de répondre à l'évolution des besoins en matière de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement dans la région; et d) la prise en compte des enseignements tirés des activités de ce type menées par le Centre au cours des années, notamment l'efficacité d'une approche reposant sur un programme phare, l'intérêt de tirer parti des partenariats et la durabilité.

50. Trois domaines thématiques ont été présentés au Conseil concernant le programme de travail du Centre: les TIC pour une gouvernance efficace, les TIC pour le développement inclusif et les TIC pour le développement résilient.

51. Dans le domaine de la gouvernance efficace, le CAPFTIC renforcera les capacités des États membres pour les aider à tirer profit des TIC dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des objectifs de développement durable. Au titre du programme de l'Académie, une initiative intitulée « Gouvernement intelligent » sera mise en œuvre, qui comprendra des formations approfondies – sur l'administration en ligne notamment – cadrant avec les objectifs de développement durable et reposant sur l'enquête menée précédemment par le Centre afin d'évaluer les besoins en la matière.

52. L'initiative « Gouvernement intelligent » va permettre d'enrichir le programme de l'Académie dans le but d'atteindre les objectifs suivants auprès du public cible, que sont les responsables gouvernementaux et les fonctionnaires: a) meilleure compréhension des objectifs de développement durable; b) compréhension plus poussée des liens entre les TIC et le développement durable; et c) meilleure capacité d'utilisation des TIC (grâce aux applications d'administration en ligne) et amélioration de la collecte de données à l'appui de la mise en œuvre et du suivi des objectifs. Des supports de formation approfondis sur l'administration en ligne seront également produits en tenant compte des différents niveaux de maturité de

l'administration en ligne d'un pays à l'autre, à la lumière des nouvelles tendances dans le domaine des TIC dans un environnement en perpétuelle évolution. De plus, ces formations seront mises au point sur la base des conclusions de l'évaluation des besoins dans le domaine de l'administration en ligne réalisée par le Centre.

53. Le Centre contribuera à la promotion du développement inclusif en donnant aux jeunes et aux femmes une plus grande marge d'action en renforçant leurs capacités dans le domaine des TIC. En 2016, le Centre enrichira le programme de la série d'initiation en introduisant les objectifs de développement durable et l'entrepreneuriat dans le cursus. Il lancera également son troisième programme phare, « The Women and ICT Frontier Initiative » (WIFI), destiné à améliorer les compétences et les qualifications en matière de TIC des entrepreneuses de l'Asie et du Pacifique.

54. Les quatre modules de formation de l'initiative WIFI feront l'objet d'un essai sur le terrain à l'occasion d'ateliers consultatifs nationaux afin d'en améliorer le contenu et la pertinence. Des sessions de formation de formateurs seront organisées aux niveaux régional, sous-régional et national pour étoffer l'équipe de spécialistes-conseils de l'initiative en question et faciliter la mise en œuvre et l'institutionnalisation de cette initiative dans la région. Ces modules seront personnalisés et adaptés aux réalités propres à chaque pays. Le Centre va également élargir les partenariats pour la mise en œuvre de l'initiative WIFI en y associant des acteurs du secteur privé, de la société civile et d'autres organisations compétentes.

55. Dans le domaine du développement résilient, le CAPFTIC aidera les États membres à tirer parti des TIC pour améliorer leur résilience et leur capacité d'adaptation face aux risques et aux catastrophes. Pour ce faire, le Centre va renforcer et amplifier la mise en œuvre du module 9 de l'Académie (TIC pour la gestion des risques de catastrophe), le module 10 (TIC, changements climatiques et croissance verte) et le module 11 (médias sociaux pour le développement). Des ressources d'apprentissage supplémentaires, sous forme d'études de cas ou de séries de partage du savoir, seront également produites.

56. La stratégie de mise en œuvre des divers programmes de renforcement des capacités offerts par le Centre a été brièvement décrite au Conseil.

57. Lorsqu'il développera de nouveaux contenus de formation, le CAPFTIC conservera son approche participative et inclusive et renforcera les évaluations des besoins et les examens par les pairs de ses formations, en y faisant participer des groupes d'experts, en constituant des groupes de travail consultatifs et en travaillant avec les centres de recherche, les universités et autres centres d'excellence.

58. Le Centre va développer l'équipe de spécialistes-conseils pour le programme de l'Académie, sa série d'initiation et son initiative WIFI en organisant des sessions de formation de formateurs aux niveaux régional, sous-régional et national. Le CAPFTIC va également aider les partenaires nationaux à personnaliser et adapter les programmes en fonction des contextes nationaux. L'accent sera mis en outre sur la participation permanente des partenaires et la promotion de l'appropriation nationale des programmes.

59. Le Centre continuera de promouvoir le partage des connaissances en matière de TIC pour le développement à l'aide de diverses publications telles que des séries d'études de cas, des séries de partage du savoir, des dossiers sur les tendances en matière de TIC et des boîtes à outils ou des guides. Le Centre de coopération électronique sera enrichi de nouvelles ressources et nouveaux contenus axés sur les objectifs de développement durable et les TIC.

60. Pour accroître encore la portée de ses activités de renforcement des capacités en matière de TIC en Asie et dans le Pacifique et au-delà, le Centre améliorera l'accessibilité de sa plateforme d'apprentissage en ligne, le campus virtuel du CAPFTIC. Celle-ci sera en outre améliorée grâce à des contenus plus riches et plus interactifs et à l'utilisation de technologies d'apprentissage en ligne grand public.

61. En tant que centre régional de renforcement des capacités dans le domaine des TIC, le CAPFTIC va renforcer son rôle de plateforme de concertation et de coopération régionales en matière de renforcement des capacités dans ce domaine en Asie et dans le Pacifique par l'intermédiaire de la Réunion annuelle des partenaires. Il facilitera la coopération Sud-Sud grâce à l'échange de connaissances, de savoir-faire et d'enseignements et encouragera les partenariats avec d'autres groupes de parties prenantes, notamment la société civile et le secteur privé.

62. Le Conseil a salué et félicité le CAPFTIC pour avoir harmonisé ses activités de renforcement des capacités avec les nouvelles priorités de développement durable, en mettant l'accent sur les domaines de la gouvernance efficace, de l'inclusivité et de la résilience.

63. La représentante de l'Inde a noté que les objectifs de développement durable, qui sont entrés en vigueur en 2016 et orienteront la prise de décision au cours des quinze prochaines années, n'en étaient encore qu'à leur phase initiale et que le programme continuerait d'évoluer. Elle a recommandé au CAPFTIC de donner la priorité aux activités relevant du domaine thématique du développement inclusif, en particulier le développement et la mise en œuvre de l'initiative WIFI. Elle a également accueilli favorablement l'initiative « Gouvernement intelligent » menée au titre du programme de l'Académie, en recommandant d'examiner comment les TIC pourraient être exploitées par les gouvernements dans divers secteurs, tels que la santé, l'éducation et la sécurité.

64. La représentante des Philippines a suggéré que le CAPFTIC soutienne le développement institutionnel de ses partenaires nationaux afin qu'ils deviennent des centres nationaux d'excellence sur le renforcement des capacités en matière de TIC. L'échange de meilleures pratiques entre les institutions partenaires serait un bon moyen d'y parvenir.

65. La représentante de Sri Lanka, ayant noté que les capacités statistiques étaient essentielles à la mise en œuvre et au suivi des objectifs de développement durable, a recommandé que le Centre examine la manière dont il pourrait travailler dans ce domaine.

66. Le représentant du Cambodge a recommandé de tirer parti des médias sociaux pour accroître la visibilité du CAPFTIC et mieux faire connaître ses activités de renforcement des capacités en matière de TIC.

67. Après avoir félicité le CAPFTIC des programmes qu'il avait mis sur pied et de ses réalisations au fil des années, le représentant de la République de Corée a fait observer qu'il importait d'encourager les autres États membres à apporter une contribution financière au Centre. Il a recommandé à cette fin d'accroître la visibilité du Centre auprès des donateurs potentiels d'autres pays en amplifiant ses initiatives de promotion et ses activités liées aux médias.

E. Date et lieu de la onzième session du Conseil d'administration

68. Le Conseil a été informé que le Comité des technologies de l'information et de la communication tiendrait sa cinquième session à Bangkok en 2016. Conformément à la pratique habituelle, la session du Conseil et celle du Comité se tiendraient en parallèle.

69. Le secrétariat procédera aux arrangements nécessaires concernant la date et le lieu de la onzième session du Conseil une fois que les dates de la session du Comité auront été confirmées.

F. Questions diverses

70. Le Conseil a été informé de la résolution 71/1 de la Commission, dans laquelle il est demandé à chaque institution régionale: a) d'abolir les comités techniques des institutions régionales qui en sont dotées; b) de veiller à ce que les membres des conseils d'administration soient représentés par les ministères d'exécution ou organismes gouvernementaux compétents au sein des ministères d'exécution pertinents; c) de convenir que les institutions régionales seront principalement financées par des ressources extrabudgétaires; d) de veiller à ce que les institutions régionales renforcent leurs capacités pour appuyer les États membres de manière efficiente et efficace; e) d'encourager tous les membres et membres associés de la CESAP à verser les contributions annuelles nécessaires, à titre volontaire, ce qui est essentiel au fonctionnement des institutions régionales.

71. Le Conseil a demandé à tous les États membres de contribuer, financièrement et en nature, aux programmes et activités du Centre.

G. Adoption du rapport

72. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 5 janvier 2016.

III. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

73. La dixième session du Conseil d'administration du CAPFTIC s'est tenue à Incheon (République de Corée) le 3 décembre 2015.

74. Dans un message enregistré, la Secrétaire exécutive de la CESAP a remercié le Conseil pour les conseils et l'appui qu'il n'avait cessé de fournir aux activités du Centre.

B. Participation

75. Les représentants des neuf pays membres du Conseil d'administration, élus lors de la soixante et onzième session de la Commission en mai 2015, ont participé à la session: Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka et Thaïlande.

C. Élection du Bureau

76. Le Conseil d'administration a élu M^{me} Gati Gayatri (Indonésie) présidente et M. Mohammad Kabir (Bangladesh) vice-président.

D. Adoption de l'ordre du jour

77. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre.
5. Présentation des activités menées par le Centre depuis la neuvième session du Conseil d'administration.
6. Présentation du programme de travail du Centre pour 2016.
7. Confirmation de la date et du lieu de la onzième session du Conseil d'administration.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
	Provisional agenda (en anglais seulement)	3
E/ESCAP/APCICT/GC(10)/2	Administrative and financial status of APCICT (en anglais seulement)	4
E/ESCAP/APCICT/GC(10)/3	Work programme and project activities of APCICT since the ninth session of the Governing Council (en anglais seulement)	5
	APCICT work programme for 2016 (en anglais seulement)	6
	Brief on the “Academy of ICT Essentials for Government Leaders” (Academy) programme (en anglais seulement)	5
	Brief on “Turning Today’s Youth into Tomorrow’s Leaders” Programme (en anglais seulement)	5
	Brief on the APCICT Virtual Academy (en anglais seulement)	5
	Brief on APCICT online platforms (en anglais seulement)	5
	Brief on APCICT’s research (en anglais seulement)	5
	Brief on APCICT’s media and outreach (en anglais seulement)	5
	List of participants (en anglais seulement)	